

Tarifs année scolaire 2024-2025 - Secondaire 1

Frais obligatoires :

Frais d'inscription (facturés la 1^{ère} année seulement)..... 400 CHF
Ces frais d'inscription sont offerts pour tout nouvel élève inscrit avant le 31 mars 2024*

Ecolage :

Ecolage (9 CO & 10 CO) 16'700 CHF par an**
Soit 1'670 CHF par mois (10 mois)

Matériel :

Matériel de papeterie et manuels 220 CHF par an

Sorties scolaires :

Forfait pour les sorties scolaires (hors séjours avec nuitées)..... 100 CHF par an

Frais de soutien en langues: Établis, si nécessaire, selon le besoin de l'élève chaque trimestre.

*** Si contrat financier signé et frais d'inscription + avance sur l'écolage payés au 31 mars 2024.**

**** Une réduction de 15% est accordée sur l'écolage du deuxième enfant d'une même fratrie, de 30% sur l'écolage du troisième enfant, de 50% sur l'écolage du quatrième enfant.**

Cette disposition ne s'applique pas lorsque l'employeur ou un autre organisme participe à la prise en charge de l'écolage.

Options repas

Prise en charge de midi (repas apporté) 130 CHF par mois (sur 10 mois)

ou

Prise en charge de midi + repas fourni par LIA..... 230 CHF par mois (sur 10 mois)

**Si une famille inscrit au moins 3 enfants, une réduction de 20% sera accordée sur ces services.*

- **Tarif pour une inscription occasionnelle**

Prise en charge de midi..... 14 CHF (repas apporté) /22 CHF (repas fourni par LIA)